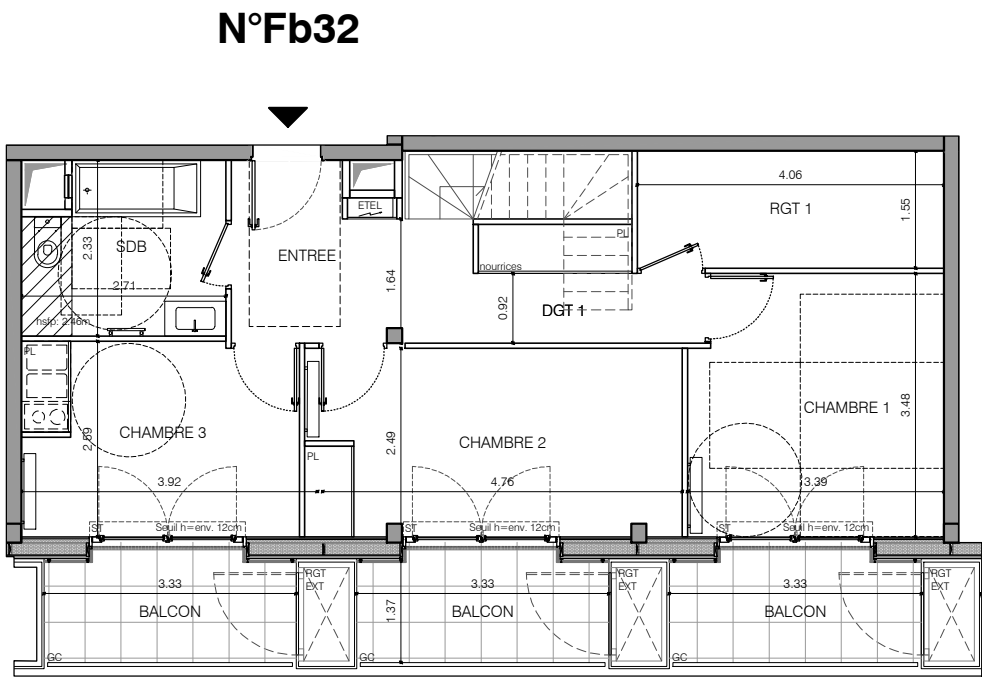
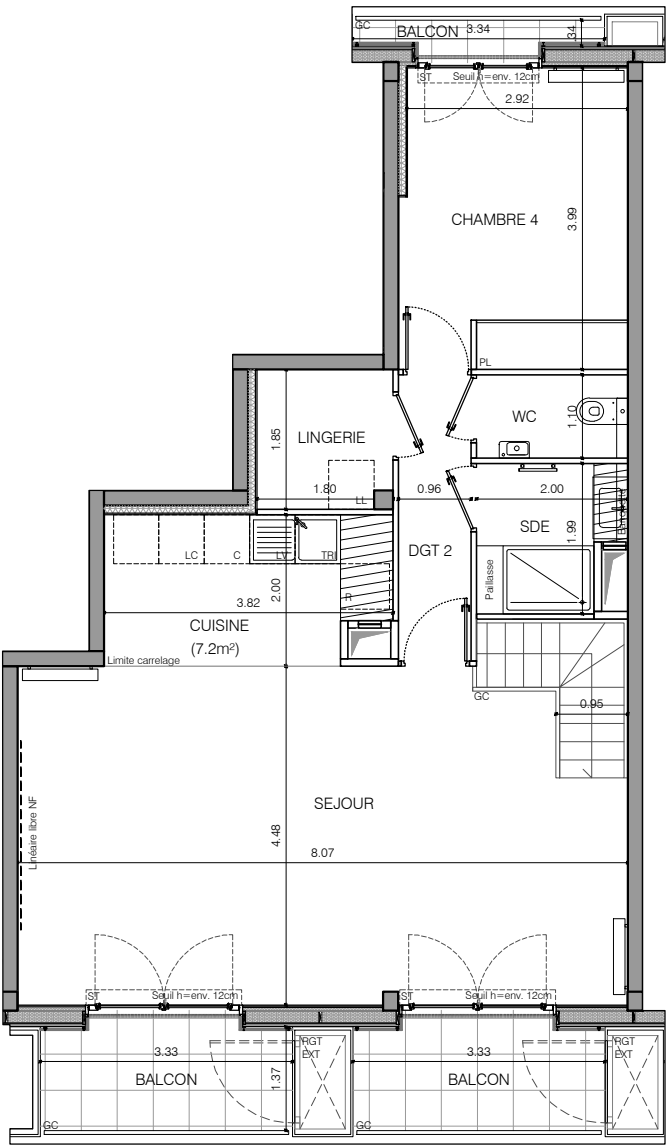
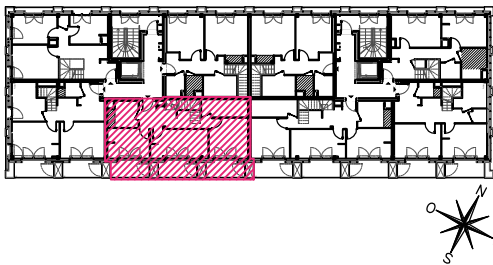




Niveau haut duplex H=env 2.7m



Niveau haut duplex H=env 2.7m



HALL F
APPARTEMENT DE 5 PIECES
DUPLEX
n° Fb32 au 3ème étage

ENTREE	6,40 m²
SEJOUR/CUISINE	41,60 m²
CHAMBRE 1	11,50 m²
CHAMBRE 2	12,30 m²
CHAMBRE 3	9,40 m²
CHAMBRE 4	11,80 m²
SALLE DE BAINS	5,80 m²
SALLE D'EAU	3,60 m²
WC	2,20 m²
LINGERIE	3,30 m²
RANGEMENT 1	6,30 m²
DEGAGEMENT 1	4,10 m²
DEGAGEMENT 2	3,60 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	121.90 m²
BALCON	26,40 m²
RANGEMENT EXTERIEUR	3,75 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	152.05 m²

LEGENDE

1/3

AP	allège pleine	☐	sèche-serviette
AV	allège vitrée	☐	radiateur
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
☐	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
---	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
☐	fenêtre battante	☐	porte fenêtre
☐	fenêtre fixe	☐	fenêtre fixe

Indice E
Echelle : 0 1 2 3 4 5m

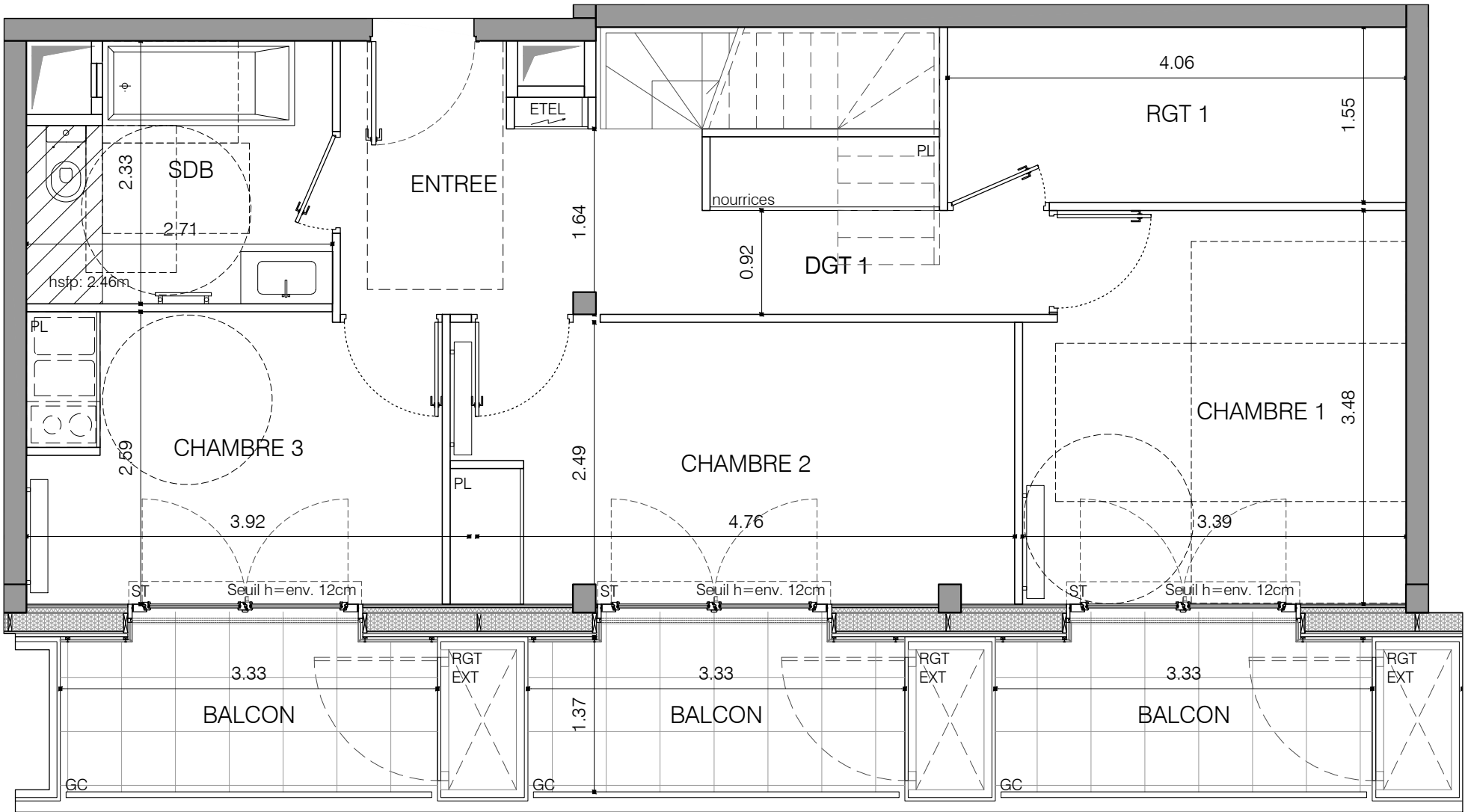
LAN LAN ARCHITECTURE

Conformément à la réglementation, ce plan est :

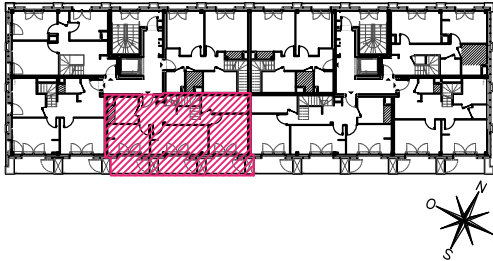
PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

N°Fb32



Niveau haut duplex H=env 2.7m

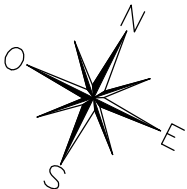


HALL F
APPARTEMENT DE 5 PIECES
DUPLEX
n° Fb32 au 3ème étage

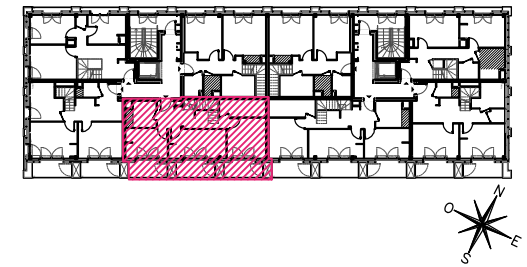
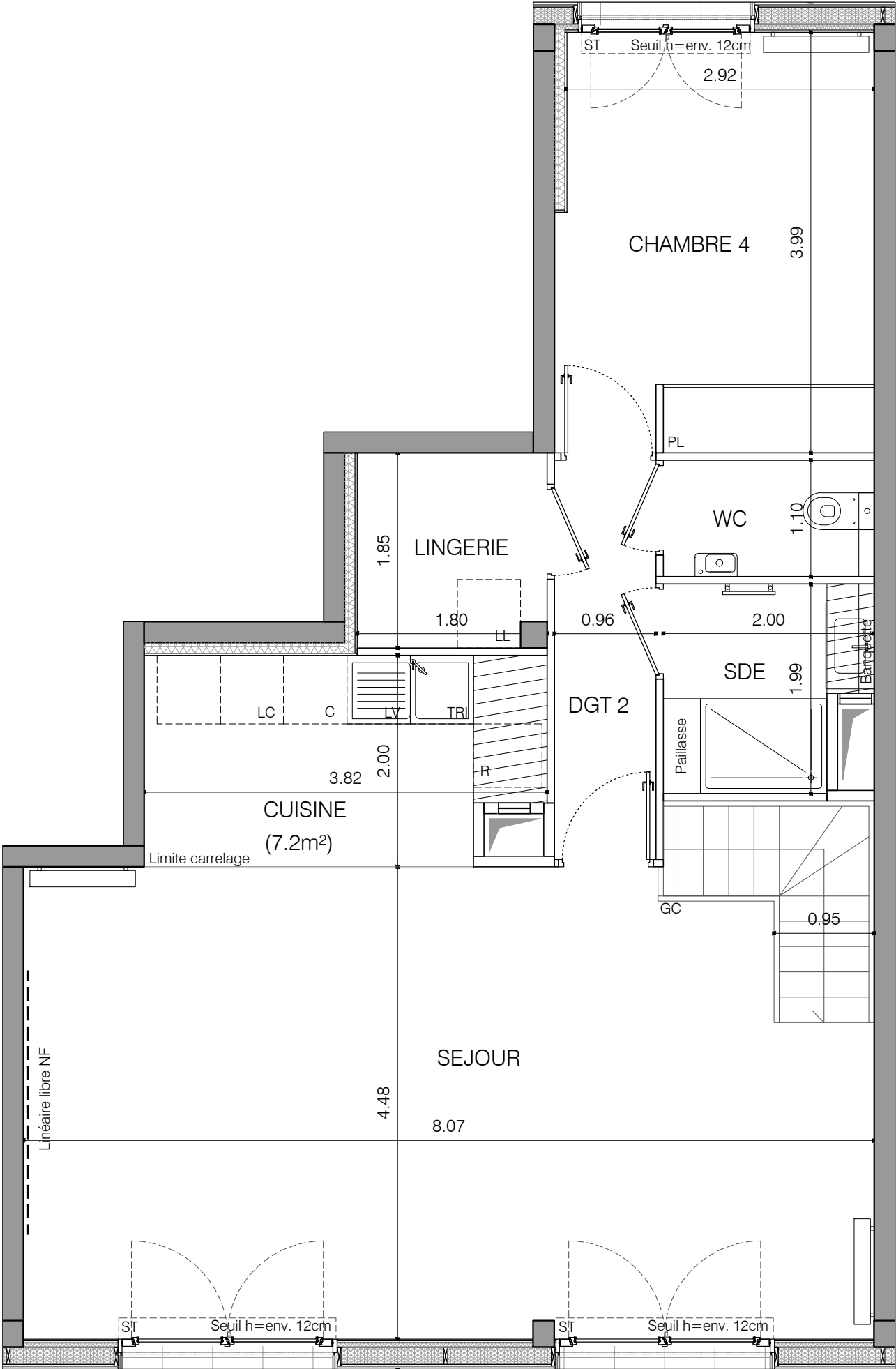
Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



LEGENDE		2/3
AP	allège pleine	 sèche-serviette
AV	allège vitrée	 radiateur
ST	coffre store extérieur	R réfrigérateur
GC	garde corps	LV lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C cuisson
PL	placard	TRI tri sélectif
---	retombée de poutre	LC linéaire complémentaire
	fenêtre battante	 porte fenêtre
		 fenêtre fixe
Indice E		Avril 2023
Echelle :		



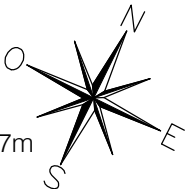
HALL F
APPARTEMENT DE 5 PIECES
DUPLEX
n° Fb32 au 3ème étage

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

Niveau haut duplex H=env 2.7m



LEGENDE			3/3
AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
---	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
	fenêtre battante		porte fenêtre
	fenêtre fixe		
Indice E			Avril 2023
Echelle :			